

**PermiGo 2 : le réseau d'auto-écoles #NouvelleGénération  
repris par le groupe Arcan relance ses activités  
et dévoile sa stratégie de développement : lancement d'une formation illimitée au  
permis de conduire, une première dans les grandes villes de France**

- Quatre mois après sa reprise par le groupe Arcan, le réseau d'auto-écoles PermiGo achève sa restructuration. Une nouvelle entité a été créée par le repreneur : PermiGo 2.
- Conformément à l'offre acceptée par le Tribunal de Commerce de Lyon, le 11 mai dernier, l'entreprise a conservé 59 emplois sur 91, dont l'ensemble des enseignants de la conduite automobile salariés. 24 recrutements supplémentaires ont été réalisés dont 20 enseignants de la conduite. Au siège, la plupart des pôles d'actions autrefois composés de plusieurs personnes sont maintenant gérés par une ou deux personnes. La partie relation client est quant à elle traitée par un centre d'appels prestataire.
- La grande majorité des élèves inscrits aux formations au code et à la conduite automobile a pu démarrer ou continuer leur formation déjà payée à l'entreprise précédente. Un centre d'appels dédié a été mis en place pour répondre aux très nombreuses interrogations des clients, en plus des réponses apportées directement par les agences.
- Pour soutenir son développement futur, l'entreprise lance le développement en franchise sur l'ensemble de la France. Objectif : renforcer son réseau d'agences, sur le territoire métropolitain français et dans les DOM-TOM. Pour rappel : PermiGo s'appuie sur un modèle hybride alliant services en ligne et stores. Ce modèle est conservé et renforcé.
- L'offre de formations s'enrichit, avec des prestations novatrices.

---

**Des équipes de moniteurs renforcées pour permettre aux élèves de bénéficier des formations auxquelles ils étaient inscrits**

*“L'une de nos premières actions a été de lancer des recrutements. Nous nous étions engagés, devant le Tribunal de Commerce, à conserver la totalité des emplois d'enseignants de l'entreprise, soit 35. Mais les équipes n'étaient déjà plus suffisantes pour délivrer les heures de cours. Nous avons initié des recrutements pour pouvoir assurer les formations commercialisées avant la reprise, dans des délais raisonnables”, explique Ronan Le Boulaire, Président du groupe Arcan, repreneur de PermiGo. Pour rappel, le groupe était le seul des candidats à la reprise à s'être engagé à honorer l'ensemble des formations au code et à la conduite automobile auxquelles les élèves s'étaient inscrits, avant le placement en redressement judiciaire de l'entreprise, en avril dernier.*

Un centre d'appel dédié, fonctionnant de 10 h à 19 h, avec 3 salariés à temps plein, a été mis en place pour répondre aux nombreuses interrogations liées à la reprise et apporter des solutions aux élèves et aux familles ayant fait confiance à PermiGo.

Une vingtaine de recrutements d'enseignants à la conduite et à la sécurité routière a ainsi été réalisée en CDI, depuis juin 2017. Plus de 20 000 heures de formations ont été délivrées auprès de plus de 2 000 élèves, dans toute la France. Seules les formations au permis moto - activité représentant 2 % des prestations commercialisées et non reprises par le PermiGo 2 - n'ont pu être honorées.

### **Le réseau d'agences se renforce et s'autonomise**

Parmi les actions mises en place, également, depuis la reprise, le renouvellement de l'ensemble des agréments des centres de formation et une réorganisation interne du réseau. *“L'une de nos priorités a été de faire le tour des agences pour rencontrer les équipes. Cela nous a conduit à faire évoluer l'organisation”*, indique Cassandra Valmorin, nouvelle présidente de PermiGo. Sur les 14 agences PermiGo du réseau, 6 avaient dû être fermées, car elles n'avaient pas atteint l'équilibre financier. Ces agences sont en cours de réouverture, dans de nouveaux locaux, dans chacune des villes concernées.

Un responsable d'agence, cumulant des compétences pédagogiques et commerciales, a été nommé parmi chaque équipe en place, pour chacune des implantations de l'enseigne. Il bénéficie d'une autonomie accrue dans l'exercice de son métier. *“Précédemment, tout dépendait du siège. La direction des agences, bicéphale, était partagée entre un responsable pédagogique et un responsable commercial. Nous avons revu cette organisation, dans un objectif de responsabilisation et de professionnalisation. Nous accompagnons nos directeurs d'agences dans leur nouveau métier, et restons convaincus qu'il faut conjuguer les avantages offerts par le digital et ceux liés à la relation humaine de proximité”*.

L'enseigne, fondée sur un modèle hybride (alliant services en ligne et agences de proximité), conserve et renforce ce modèle, avec des implantations au sein de 14 villes dont :

- 8 villes avec une présence d'agences de proximité : Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg ;
- et 6 en cours de réouverture : Le Havre, Lille, Montpellier, Toulouse, Tours et Saint-Etienne.

### **Une franchise est créée**

Au cœur de la stratégie de développement de PermiGo 2, l'entreprise crée une franchise. Elle recrute de premiers franchisés, notamment pour les 6 agences dont la réouverture est programmée, mais également sur l'ensemble du territoire français, ainsi que dans les DOM-TOM. Objectif : développer le réseau des agences, en les confiant à des entrepreneurs, et constituer ainsi une franchise nationale d'auto-écoles, dans un secteur d'activités qui reste, jusqu'à ce jour, très artisanal.

### **Une offre élargie et de nouveaux outils pédagogiques**

Un simulateur de conduite agréé est mis en place, dans l'agence parisienne du réseau, pour une période d'expérimentation. Cet outil pédagogique permet aux élèves de pratiquer la

conduite automobile, soit dans le cadre de leur formation, pour un maximum de 4 heures autorisées par la réglementation, soit dans le cadre de l'évaluation préalable au calcul du volume horaire de la formation.

Cette solution innovante offre l'avantage de proposer aux apprentis conducteurs de s'entraîner, dans des conditions inhabituelles ou extrêmes (météo, distances de sécurité...) et d'acquérir certains automatismes. La précision des calculs délivrés permet aussi de mieux anticiper le temps nécessaire de formation, selon le niveau et les aptitudes du futur élève.

Si l'expérimentation s'avère positive, des simulateurs seront installés dans les autres agences du réseau.

Une offre de formation au permis sur voiture à boîte automatique, réalisable en 13 heures, est en cours d'expérimentation à l'agence de Nantes.

### **#IllimiGo, lancement d'une formation novatrice (enfin) adaptée aux besoins modernes/actuels**

Cette nouvelle offre dans les grandes villes de France sera testée dès fin septembre, avec un test au sein de l'agence marseillaise du réseau avant d'être généralisée sur la France : un forfait horaire illimité d'apprentissage de la conduite, au prix de 1.690 €. Imaginé par la directrice de l'agence marseillaise Sylvie Touati, IllimiGo apportera aux élèves la garantie d'une maîtrise parfaite de leur budget, en toute transparence et sans la mauvaise surprise liée au dépassement horaire du forfait initialement choisi et à la nécessité induite de racheter des heures pour compléter et achever la formation. « *Le nombre d'heures moyen pour obtenir son permis de conduire, en France, est de 37 heures en conduite classique et de 35 heures en conduite accompagnée. Nous sommes donc largement au-dessus des formules de 20 à 25 heures traditionnellement proposées. Cela génère un mécontentement et constitue un véritable piège pour les candidats qui subissent, au final, un coût plus important que celui prévu au départ. C'est pourquoi IllimiGo constitue une véritable innovation, dans le secteur* », annonce Ronan Le Boulaire. »

---

### **A propos de...**

Créé en 2014, le réseau d'auto-écoles PermiGo début 2017 comptait 14 agences sur l'ensemble de la France, 96 salariés et 6.000 clients. Consécutivement à ce développement trop rapide, PermiGO a été placé en redressement judiciaire, le 5 avril 2017. Parmi les candidats à la reprise, le groupe Arcan a été désigné, le 11 mai 2017, par le Tribunal de Commerce de Lyon comme repreneur de certaines activités de PermiGo. L'offre proposée était la plus avantageuse et la seule permettant à l'ensemble des élèves en formation à la conduite automobile de continuer à bénéficier de leur formation au code et à la conduite. Elle prévoyait aussi de conserver 59 emplois sur 91, dont l'ensemble des enseignants de la conduite automobile salariés, soit 40 des 59 salariés.

Créé en 2006, le groupe Arcan par l'intermédiaire de sa filiale CAVAL est un acteur important du secteur de l'apprentissage de la conduite, qu'il s'agisse d'auto-écoles traditionnelles ou d'auto-écoles digitales. Le groupe est le créateur de l'auto-école en ligne LaBonneAllure.fr.

**Le groupe Arcan a créé une nouvelle entité, PerMiGo 2, au sein de laquelle sont rassemblés les actifs repris de PerMiGo : véhicules, boutiques, salariés...**

**Le secteur d'activités des auto-écoles en France totalise un chiffre d'affaires annuel global de plus d'2 Md€. Plus d'1,2 million de Français passent le permis de conduire, chaque année. Ce chiffre place le permis de conduire en tête des examens passés annuellement, toutes catégories confondues.**

**Suivez-nous sur**

- Facebook : [Permigo](#)
- Twitter : [@permigo](#)
- Instagram : [@permigo\\_officiel](#)
- Youtube : [permigo](#)